



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 14 DU SAMEDI 23/11/2024

Réunion du 18 novembre 2024

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

AVIS AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

De plus en plus de dirigeants, éducateurs, entraîneurs interviennent auprès des arbitres pour demander à enlever des cartons. Ces comportements inadmissibles ne peuvent être tolérés.

La Commission des Arbitres souhaite rappeler aux clubs que ces attitudes sont strictement interdites et demande aux arbitres de signaler tout débordement à la règle

ELECTIONS FFF 2024

Election des représentants des arbitres au Comité Exécutif

APPEL AU VOTE

En votre qualité de titulaire d'une licence d'arbitre depuis au moins 1 an, avant le 25 novembre 2024, vous êtes en droit de participer à cette élection. Comme annoncée, l'élection se déroulera à distance, via une plateforme de vote en ligne, du lundi 25 novembre à 10h au mardi 26 novembre à 18h (heures de Paris). Nous rappelons que deux représentants des arbitres doivent être élus : une femme et un homme.

Sachez que 4 candidatures ont été jugées recevables par la Commission de Contrôle des Opérations Électorales, réunie le 04.11.2024 :

- deux femmes : Sabine BONNIN et Aurore VANSTAEVEL,
- deux hommes : Jean-Claude LEFRANC et Anthony LLEWELLYN.

- PROCEDURE A SUIVRE

Envoi d'un courriel et d'un sms

Le 24.11.2024 (veille de l'élection), vous recevrez sur votre adresse électronique personnelle un courriel dans lequel il y aura un lien vous donnant accès à l'espace de vote en ligne (nb – ce courriel émanera de l'adresse électronique suivante : [VOTE_FFF-arbitres - supervision@modulia.fr](mailto:VOTE_FFF-arbitres-supervision@modulia.fr). Si vous ne trouvez pas ce courriel dans votre boîte de réception, pensez à vérifier vos spams / indésirables).

A réception de ce courriel, vous pourrez ainsi, si vous le souhaitez, commencer à parcourir l'espace de vote en ligne afin de vous familiariser avec l'outil.

Le 24.11.2024, vous recevrez également un sms sur votre téléphone portable personnel, dans lequel il vous sera communiqué un code qui vous est propre, composé de 7 ou 8 caractères (nb – ce sms émanera d'un expéditeur identifié par la mention « MODULIA.FR » ou un numéro à 5 chiffres).

Le lundi 25.11.2024, à partir de 10h00 et pendant un créneau de 32 heures allant jusqu'au mardi 26.11.2024 à 18h00, il vous appartiendra de vous rendre sur l'espace de vote en ligne, à partir du lien reçu par courriel.

Une fois arrivé sur l'espace de vote en ligne, vous devrez tout d'abord aller dans le menu « émargement », puis renseigner le code personnel reçu par sms et valider votre émargement. Une fois que vous aurez émargé, vous pourrez ensuite aller dans le menu dédié au vote, afin de participer à l'élection (nb – vous ne pourrez voter qu'une fois que vous aurez émargé).

Ce processus en deux étapes (envoi d'un courriel puis d'un sms) permet de garantir la sécurité et la confidentialité du vote.

- MODALITES DU VOTE

Dans l'espace de vote en ligne, il sera programmé 2 votes distincts : chaque votant sera invité d'abord à se prononcer pour l'une ou l'autre des deux candidates femmes, puis à se prononcer pour l'un ou l'autre des deux candidats hommes (nb – les deux votes seront présentés sur des pages différentes et pour chaque vote l'indication des candidats se fera par ordre alphabétique selon le nom de famille de la candidate / du candidat).

Il s'agira ainsi, pour chacun des deux votes, de sélectionner la candidate / le candidat de votre choix, puis d'entrer une nouvelle fois votre code personnel reçu par sms et déjà utilisé pour émarger, et enfin de sélectionner le bouton « valider » afin que votre vote soit pris en compte.

A ce sujet, sachez que le 24.11.2024, lorsque vous recevrez le courriel pour accéder à l'espace de vote en ligne, il vous sera communiqué un guide vous présentant les fonctionnalités de cet espace et vous donnant toutes les explications dont vous aurez besoin pour l'utiliser.

- ASSISTANCE

En cas de difficulté à utiliser l'espace de vote en ligne et/ou si vous avez une question sur les modalités de vote, une assistance par téléphone et courriel sera assurée. Nous vous communiquerons, le 24.11.2024, le numéro de téléphone et l'adresse électronique à utiliser pour bénéficier de cette assistance pendant l'élection.

Pour conclure, nous comptons sur votre participation et insistons sur l'importance de cette élection afin d'assurer, en application de la loi, la représentation de votre activité arbitrale au sein du Comité Exécutif de la FFF.

FORMATION « DEVENIR ARBITRE »

Samedi 4, dimanche 5 et dimanche 19 janvier 2025, à MABLY (journée complète de 8h30 à 17h30).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

AGENDA STAGE MI-SAISON

- STAGE DE MI-SAISON ARBITRES D3 - D4 :

SAMEDI 14 DÉCEMBRE, de 13h30 à 17h30, au siège du District de la Loire (Saint-Priest-en-Jarez)

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE, de 8h30 à 12h30, au siège de la Délégation (Roanne)

- STAGE DE MI-SAISON JEUNES ARBITRES :

SAMEDI 14 DÉCEMBRE, de 8h30 à 12h30, au siège du District de la Loire (Saint-Priest-en-Jarez)

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE, de 13h30 à 17h30, au siège de la Délégation (Roanne)

- STAGE ASSISTANTS :

(NOUVEAUX : DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, de 8h30 à 12h, au siège du District de la Loire (Saint-Priest-en-Jarez).

Cette matinée est destinée aux nouveaux arbitres assistants (ayant muté de filière cette saison).

- STAGE DE MI-SAISON D1, D2, AA + PROMO :

VENDREDI 7 (SOIR) ET SAMEDI 8 FÉVRIER 2025 (LIEU À CONFIRMER)

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES - MODULE 8 :

DIMANCHE 18 MAI 2025, de 9h à 17h (lieu à confirmer)

NOTES AUX ARBITRES

LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 4 SEMAINES A L'AVANCE

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but.

AUCUNE PROLONGATION

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.